

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Cinquante-deuxième session du Comité permanent
Bangkok (Thaïlande), 14 octobre 2004

COMPTE-RENDU RESUME

M. K. Stansell assume la présidence en tant que président sortant (Etats-Unis d'Amérique). Il confirme la présence de représentants de tous les membres du Comité élus au plan régional, ainsi que celle de représentants du précédent pays hôte et du prochain pays hôte. Il annonce que quatre questions sont inscrites à l'ordre du jour: la nomination des membres du centre de coordination des questions techniques d'application; le protocole d'accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'élection du président ainsi que du vice-président et de son suppléant; la date et le lieu de la prochaine session.

1) Centre de coordination des questions techniques d'application

Le Président rappelle qu'à la 51^e session du Comité, des candidatures pour le centre de coordination ont été soumises, que la nomination de Mme Andrea Gaski, des Etats-Unis, a été confirmée, et que l'Inde a soumis le nom de deux personnes mais devait par la suite retirer ces candidatures. Après la 51^e session, l'Irlande a indiqué qu'elle avait un candidat. En l'absence d'autres candidatures, le Comité décide que le second membre du centre de coordination sera une personne proposée par l'Irlande.

2) Protocole d'accord avec la FAO

Le Président rappelle le processus établi à la précédente session du Comité, par lequel un groupe de travail a été nommé pour réviser le projet de protocole d'accord avec la FAO. Le représentant de l'Océanie (Australie), en tant que président du groupe de travail, indique que la discussion a bien progressé et que le groupe s'est accordé sur un texte consensuel. Le représentant de l'Europe (Islande) et celui de l'Asie (Japon) déclarent qu'ils ont vu le document et que celui-ci n'est pas acceptable dans sa forme actuelle. Ils déclarent que d'autres consultations sont requises et demandent que la discussion au Comité soit reportée à une session ultérieure. Le Président rappelle qu'à sa 13^e session, la Conférence des Parties a demandé au Comité permanent de faire rapport sur cette question à la 14^e session. Il propose de reporter la discussion à la 53^e session du Comité. Le Comité l'accepte et, à la demande du représentant de l'Europe (Allemagne), il décide que les commentaires sur le projet actuel devront être soumis par écrit aux membres du groupe de travail afin qu'ils puissent en tenir compte pour la prochaine session du Comité.

3) Elections

a) Président

Le Président demande s'il y a des candidatures pour la présidence du Comité. Le représentant de l'Amérique du Nord (Canada) propose le Ghana. Le représentant de l'Europe (Allemagne) propose le Chili. Le représentant de l'Asie (Japon) propose le

Japon. Après une brève consultation, le représentant de l'Afrique (Ghana) déclare que son pays ne se présentera pas à l'élection.

Lors d'un vote au scrutin secret, le Chili est élu président du Comité permanent par 11 voix contre 4 pour le Japon.

Le représentant de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes (Chili) assume la présidence.

Le nouveau Président remercie les membres du Comité permanent pour l'honneur et la responsabilité accordés au Chili.

b) Vice-président et vice-président suppléant

Le Président demande s'il y a des candidatures. Le représentant de l'Europe (République tchèque) propose la Chine et le Ghana. Le représentant de l'Asie (Chine) déclare que la Chine serait heureuse d'assurer la suppléance du Ghana. En l'absence d'autres candidatures, la nomination du Ghana en tant que vice-président et celle de la Chine comme vice-président suppléant sont approuvées par acclamation.

5) Prochaine session du Comité permanent

A la suggestion du Secrétaire général, le Comité décide que sa 53^e session sera planifiée pour le milieu de 2005 et qu'elle se tiendra à Genève.

Le Président sortant remercie le Comité et le Secrétariat pour tout l'appui qu'ils lui ont apporté durant son mandat. Le Secrétaire général remercie M. Stansell pour le travail ardu qu'il a accompli pour la CITES et attire l'attention du Comité sur certains développements importants intervenus durant sa présidence.

Le Président ajoute ses remerciements à ceux du Secrétaire général. Il déclare que le Chili indiquera bientôt au Secrétariat le nom de son représentant au Comité permanent et il remercie le Comité pour sa coopération.